



Refus de faire facture sur dépassement honoraire

Par **poma**, le **20/03/2012** à **14:05**

Bonjour,
suite a opération des dépassement d'honoraire ont été payés depuis plus d'un an le chirurgien ne veut pas les déclarer a la sécurité sociale je ne peux me faire rembourser par ma complémentaire la sécu est au courant ,ainsi que ma complémentaire,le directeur de la clinique et meme l'ordre des médecins personne ne s'en souci merci pour le conseil car j'hésite a porter plainte .salutations